

Aqua Domitia

5^{ème} réunion thématique : Besoins agricoles

La séance est ouverte à 18 heures 10.

Introduction

Claude GUZOVITCH, Maire de Capestang, observe en préambule que, si la vigne ne manque pas d'eau actuellement et si les viticulteurs ont été satisfaits de la récolte 2011, cette dernière fait suite à de longues années de crise et l'avenir reste incertain. Les années chaudes sont appelées à se multiplier, aussi l'irrigation de la vigne semble-t-elle cruciale. La viticulture constitue en effet une partie du patrimoine et il est à espérer que le projet Aqua Domitia permettra de la préserver.

Philippe MARZOLF, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), rappelle que celle-ci a pour mission d'organiser le présent débat public, en application de la loi de février 2002 et à la demande de BRL, maître d'ouvrage d'Aqua Domitia. Elle agit en toute indépendance et en toute neutralité pour assurer le respect des principes de transparence, d'équivalence et d'argumentation. Ce débat vise à la fois l'information du public et l'échange. Il aboutira à un compte rendu sur la base duquel le maître d'ouvrage décidera des conditions de poursuite de ce projet.

En marge des treize réunions publiques, le site Internet www.debatpublic-aquadomitia.org permet d'accéder à tous les documents diffusés et de s'exprimer au travers de divers outils. Des actions ont également été menées auprès des lycéens et étudiants. Et nous pouvons ce soir saluer la présence de quelques élèves de la classe de 1^{ère} S du Lycée agricole de Carcassonne accompagnés d'un professeur. Enfin, un atelier composé d'une vingtaine d'experts a travaillé sur les connaissances disponibles en matière de ressources en eau.

La réunion de ce jour constitue la cinquième et dernière réunion thématique. Elle sera suivie par six réunions territoriales sur les maillons d'Aqua Domitia, avant la clôture du débat à Narbonne le 15 décembre.

Une vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projetée.

Fabrice VERDIER, vice-Président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon délégué à la viticulture et à l'agriculture, souligne le poids considérable de l'agriculture dans l'économie régionale. Elle emploie 61 000 personnes et contribue, par ses exportations, à la résorption des déficits commerciaux. La région dispose dans ce domaine d'un budget de 40 millions d'euros, et poursuit quatre axes :

- favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs ;
- soutenir le développement et la compétitivité des filières régionales ;

- aménager durablement les espaces ;
- promouvoir des produits de qualité au plan régional, national et mondial.

Il conviendra également d'accompagner la mutation agricole, notamment l'attractivité de l'agriculture biologique et raisonnée et le développement des circuits courts. La Région souhaite en outre préserver les revenus des agriculteurs, désormais confrontés à une compétition internationale, tout en privilégiant la qualité et en répondant aux défis du changements climatique. A cet égard, des évolutions considérables sont déjà intervenues, et les agriculteurs ne peuvent plus être considérés comme des gaspilleurs d'eau. Enfin, il convient de rappeler le succès de la marque Sud de France depuis 2006.

La Région doit apporter des réponses à la question de l'eau sur l'ensemble de son territoire, dont une partie seulement est concernée par Aqua Domitia . Cette eau du Rhône apportera une sécurisation, mais elle devra être gérée correctement et les réseaux devront être entretenus. L'engagement a d'ailleurs été pris auprès de la Commission européenne de compenser l'ensemble des volumes d'eau agricole supplémentaires par des économies dans d'autres usages.

Première table ronde **Besoins en eau actuels et à venir pour l'agriculture** **languedocienne**

I. Situation actuelle et prospective

Pierre LABRUYERE, adjoint au directeur régional de l'agriculture (DRAAF), indique que le Plan régional d'agriculture durable sortira avant la fin de l'année et entrera en consultation début 2012. Parmi ses cinq axes stratégiques figure l'accès à l'eau.

Depuis 1980, les températures augmentent de 0,5 °C par décennie, mais ce réchauffement est beaucoup plus marqué en période estivale. Quant aux cumuls de précipitations, ils ont peu évolué, mais les variabilités entre les années se sont accrues. Enfin, les besoins en eau des plantes ont augmenté de 15 % à 30 %. Or l'agriculture et l'agroalimentaire représentent 11 milliards d'euros de chiffre d'affaire en Languedoc-Roussillon. L'enjeu de l'eau s'avère donc crucial.

Face à ces constats, il s'agit moins d'accroître les rendements que de compenser le stress hydrique. Les agriculteurs, comme les autres usagers doivent consentir des efforts, notamment en utilisant des méthodes d'irrigation modernes. L'apport du Rhône diminuera la sollicitation des ressources locales. Par ailleurs, la loi de modernisation agricole donne les outils pour préserver les terres agricoles irriguées.,

II. Evaluation des besoins agricoles dans le projet Aqua Domitia

Eric BELLUAU, Directeur adjoint à l'aménagement (BRL), fait observer que l'irrigation ne concerne actuellement que 10 % de la surface agricole utile (SAU) et recule dans la région, sous l'effet combiné de l'urbanisation, des crises subies par les filières irriguées et de pratiques plus économes.

Les estimations de besoins menées dans le cadre du projet Aqua Domitia ont fait apparaître que 80 % de la demande d'irrigation émanait du monde viticole. La filière des fruits et légumes régresse, mais il existe une demande et des perspectives importantes de productions fraîches livrées en circuits courts. Enfin, l'irrigation apparaît indispensable à une diversification de l'agriculture, pour suivre l'évolution des marchés. Si le projet Aqua Domitia est lancé, ces études seront évidemment affinées.

Parmi les deux hypothèses de surfaces irriguées envisagées dans le cadre d'Aqua Domitia, l'hypothèse basse a été retenue. En effet, Aqua Domitia n'a pas vocation à couvrir tous les besoins recensés car il existe des ressources régionales. Par ailleurs, le réseau issu du Rhône ne peut s'étendre à l'infini au regard de son coût énergétique. Quant au développement de réseaux de desserte, il suppose des projets de territoire, mais aussi une capacité de mobilisation financière de la part des collectivités comme des agriculteurs.

III. L'agriculture régionale irriguée

Denis CARRETIER, représentant des Chambres d'Agriculture de la région Languedoc-Roussillon, indique que 44 % des 85 000 hectares irrigués en Languedoc-Roussillon concernent les fruits et légumes et 32 % la vigne. En trente ans toutefois, 20 000 hectares irrigués ont été perdus, essentiellement sous l'effet de l'urbanisation. 40 % des surfaces irriguées se situent à proximité des grandes villes, ce qui crée un risque mais aussi une perspective pour la production des denrées de proximité. Enfin il faut retenir que 100 ha irrigués génèrent 22 emplois (depuis l'amont jusqu'à l'aval de la production)

Grâce à un travail de fonds, 15 millions de mètres cubes d'eau ont déjà été économisés et 30 millions devraient l'être à l'horizon de cinq ans. Les enjeux dans ce domaine consistent à :

- anticiper le changement climatique ;
- répondre aux besoins viticoles et améliorer les rendements ;
- instaurer la diversification sur les parcelles arrachées, pour prévenir les inondations et incendies ;
- satisfaire la demande des consommateurs en matière de circuits courts.

Aqua Domitia permet de répondre à ces besoins tout en préservant les ressources locales, de proposer aux jeunes agriculteurs des exploitations pérennes et compétitives, et de retrouver des paysages attractifs pour les touristes.

D'autres solutions devront néanmoins être trouvées pour couvrir l'ensemble des besoins. L'usage agricole des terres concernées sera évidemment préservé. La Commission européenne étudie actuellement la possibilité de financer des extensions de réseau.

Débat avec le public

Jean-François SAGNES, Conseiller municipal d'Alignan-du-Vent et dirigeant de l'ASA Belles-Eaux, déplore une certaine désinformation sur l'agriculture, qui suscite des retenues. L'enjeu majeur du XXI^{ème} siècle consistera à nourrir la population mondiale. Il conviendra de produire d'une façon raisonnée et qualitative, afin de faire face aux évolutions climatiques sans dépendre d'autres producteurs mondiaux moins respectueux de la ressource en eau.

Jean-Noël BADENAS, Syndicat mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, invite à affiner la cartographie des besoins et ressources, qui ne mentionne pas la nécessité de sécuriser l'Aude. Il souhaite ensuite savoir quand arrivera la canalisation d'Aqua Domitia, la quantité d'eau venant de l'Orb pouvant être insuffisante.

Claude ALLET, BRL, explique que le projet Aqua Domitia a débuté au sud de Montpellier en raison de la situation d'urgence de cette zone. Dans le Biterrois, il sera mené selon un calendrier respectueux du débat public. Cette zone dispose du reste de ressources locales suffisantes pour plusieurs années et les économies sur le réseau constitueront une priorité.

Lucette ZELLER, ECCLA, souhaite savoir si le projet a envisagé des problèmes d'étiage sur le Rhône sous l'effet du changement climatique. Elle suggère ensuite d'utiliser davantage l'eau issue des stations d'épuration.

Eric BELLUAU répond que le prélèvement sur le Rhône de 2,5 m³/s représente moins d'1 % du débit d'étiage.

Denis CARRETIER fait savoir que des projets d'utilisation des eaux de station à usage agricole sont à l'étude sur le littoral.

Philippe MARZOLF mentionne des questions d'acceptabilité sociale. Par ailleurs, l'Agence régionale de Santé a confirmé la nécessité d'améliorer la qualité d'épuration.

Jean-Pascal PELAGATTI, Conseiller municipal de Béziers, déplore que le Préfet ait accédé à la demande de BRL d'augmenter les prélèvements sur l'Orb pour le maillon Littoral audois avant que le SAGE ait rendu son avis. Il juge du reste dangereux de mettre en place ce maillon avant de l'avoir sécurisé en amont par l'arrivée de l'eau du Rhône. Enfin, il regrette que les consommations d'eau de l'agriculture soient autant mises en avant par rapport à d'autres usages.

Claude ALLET explique que le maillon Littoral audois a été lancé car la conduite actuelle subit régulièrement des casses dans les zones urbanisées et touristiques qu'elle traverse. Le débit de 2 m³/s à l'aval du prélèvement sur l'Orb a toujours été respecté et ce maillon audois ne vise qu'à sécuriser la situation. Les prélèvements de l'agriculture ont considérablement diminué et la pose de nouvelles canalisations ne contribuera pas à les accroître.

Jean-François SAGNES estime que la demande d'irrigation est appelée à augmenter sur la zone de l'ASA Belles-Eaux de la part de vigneron souhaitant développer la polyculture. Or Aqua Domitia n'envisage pas d'adduction d'eau dans ce secteur et privilégie des zones urbanisées telles que Pézenas.

Eric BELLUAU rappelle que le débat porte sur les principes généraux et l'opportunité du projet Aqua Domitia. Les tracés ne seront définitivement arrêtés qu'après l'affinement des zones de besoin et des ressources.

Pascal FRISSANT, vigneron dans le Minervois et adhérent à la Confédération paysanne, fait observer que le projet prévoit la mise en irrigation de seulement 3 000 hectares dans le Minervois, et imposera donc des choix. Les vigneron de cette région devraient donc parallèlement rechercher d'autres solutions pour résister aux sécheresses, en lien avec l'INRA. Quant aux vigneron des terres plus grasses, destinées à la compétitivité et au marché international, ils doivent avoir la garantie d'être approvisionnés en eau car leur vigne ne sera pas autonome en cas de pénurie.

Denis CARRETIER convient qu'Aqua Domitia ne desservira pas l'intégralité du territoire. Les Chambres d'agriculture recherchent donc des solutions complémentaires en lien avec la Commission européenne et ont lancé des études sur des pratiques culturales économes notamment sur les zones « en hauteur ».

Pierre Labruyère confirme que le ministère de l'agriculture a bien conscience que des efforts techniques et des aides seront nécessaires.

Deuxième table ronde

Adaptation de l'agriculture au manque d'eau et

diversification des cultures

I. Sécheresse et agriculture

Christian GARY, INRA de Montpellier, présente les résultats d'une expertise nationale menée en 2006 sur l'adaptation de l'agriculture au manque d'eau. Les cultures sont affectées à tous les stades par la sécheresse mais trois voies d'adaptation ont été identifiées

Le choix des cultures et le choix variétal : , diverses stratégies sont adoptées par les plantes pour gérer la sécheresse. Outre la tolérance même à la sécheresse, l'esquive consiste à décaler le cycle cultural vers des période à faible déficit hydriques (en automne ou en hiver) et l'évitement passe principalement par l'amélioration du développement racinaire. La vigne présente des comportements variables selon les cépages qui peuvent avoir une stratégie d'évitement ou une stratégie de type « tolérance ». Toutefois, le choix des cultures dépend aussi d'autres déterminants, techniques ou de débouchés.

Les systèmes de culture peuvent également être adaptés au travers de l'assolement, du choix des espèces, de la date de semis, de la réduction de la densité ou de la fertilisation. Par ailleurs, l'augmentation de la disponibilité en eau peut être obtenue par l'entretien du sol (enherbement hivernal, travail minimum du sol ...) l'aménagement du paysage pour favoriser la capture de l'eau et bien sûr l'irrigation.

Enfin, l'accompagnement de l'agriculture peut passer par l'indemnisation des pertes, la régulation de la demande en eau, l'augmentation de la ressource (réservoirs ...) et une gestion locale concertée.

II. Circuits courts de l'agriculture

Gérard CRIBAILLET, Vice-Président délégué à l'agriculture et à la viticulture au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, constate que l'agriculture a toujours façonné la région et a réalisé les révolutions qui s'imposaient à elle. Le projet Aqua Domitia ne doit pas rendre les différents territoires concurrents, mais les aider à se développer ensemble.

Par ailleurs, les consommateurs sont de plus en plus attachés à la traçabilité des produits, mieux garantie par une agriculture de proximité. Les Grenelles de l'environnement ont incité à limiter les distances de transport. Enfin, la concurrence avec les pays émergents est appelée à se résorber sous l'effet d'un nivellement du coût de la main-d'œuvre.

Le Grand Narbonne travaille à l'instauration de ceintures vertes protégées de l'urbanisation, où se développerait une agriculture raisonnée voire bio destinée à la consommation locale. Parallèlement, des débouchés en circuit court devront être trouvés et un maraîchage de proximité recréé. Des pépinières d'entreprises pourraient contribuer à cette évolution.

III. Diversification et relocalisation

Thierry ARCIER, porte-parole de la Confédération paysanne, redoute que l'irrigation n'encourage un comportement déjà observé chez les vignerons lancés dans la compétitive mondiale. Ne disposant d'aucune maîtrise sur le prix de vente des produits, ils compensent généralement sa baisse par une augmentation de leur production. Par ailleurs, il regrette que les viticulteurs se voient adjoindre, en cette période de crise, deux nouveaux fournisseurs, en eau et en canalisations.

Aqua Domitia prétend réduire les inégalités en accroissant le réseau, mais risque en fait de créer une concurrence entre ceux qui auront accès à l'eau et les autres. Ce projet n'encouragera pas la diversification, pourtant cruciale pour les viticulteurs et demandée par les consommateurs. Il conviendra enfin de veiller à ce qu'il n'accélère pas la dégradation des sols au travers de la ferti-irrigation.

L'agriculture ne servirait-elle pas de caution au projet Aqua Domitia, qui ne recevra aucun financement européen s'il n'est pas soutenu par les agriculteurs. Or il ne bénéficie que leur marginalement à l'agriculture et privilégie plutôt les zones urbaines. Les futures zones irriguées doivent conserver leur vocation agricole de manière durable, par exemple au travers de ZAP (zones agricoles protégées) afin de limiter la spéculation.

Débat avec le public

Fabrice VERDIER rappelle que les règlements d'urbanisme sont maîtrisés par les maires, mais assure que la Région comme BRL souhaite le maintien de la vocation agricole des terres irriguées. Des conventions ont déjà été passées en ce sens dans le Bas-Rhône.

Aqua Domitia sera financé par BRL, les Conseils généraux et le Conseil régional. Les éventuels financements européens ne concerneront que les réseaux secondaires.

Quant aux circuits courts ou bios, il est impossible d'alimenter l'ensemble de la région sur cette base sans apport d'eau.

Thierry ARCIER demande dès lors si l'apport d'Aqua Domitia suffira face à l'accroissement constant de la population. Il invite ensuite à renoncer à la compétitivité par les prix, qui a miné l'agriculture languedocienne, et à mieux valoriser la production locale car le vin du Languedoc ne peut être produit que sur ce territoire.

Madeleine DESMOULINS juge Aqua Domitia prématuré car, si le réchauffement climatique est avéré, rien n'indique qu'il se traduira par des sécheresses dans la région. Par ailleurs, l'eau du Rhône s'avère très polluée. Cet apport d'eau serait du reste inutile si les vignerons utilisaient des vignes à racines profondes, adaptées au terroir. Les autres producteurs ont sans doute besoin d'irrigation pour relocaliser la consommation, mais les ressources en eau dont ils disposent ne sont pas intégralement mentionnées dans le projet.

Madeleine DESMOULINS regrette ensuite que cette eau soit gérée par des multinationales privées. Elle demande à qui seront payés ces volumes et s'enquiert des exploitants qui ne seront pas en mesure de les payer.

Enfin, elle annonce la tenue d'un contre-sommet à l'occasion du Sommet mondial de l'eau de Marseille au printemps 2012.

Claude ALLET assure que la qualité de l'eau du Rhône s'est sensiblement améliorée depuis 30 ans. Régulièrement contrôlée par des laboratoires indépendants, cette eau sert déjà dans le Gard et l'Hérault pour l'agriculture et en tant que ressource secondaire en eau potable sous le contrôle des agences de l'eau et de l'ARS. Un fascicule sur la qualité de l'eau est en préparation.

Jean-Pascal PELAGATTI exprime ses réserves au sujet de la pépinière d'entreprises envisagée pour les agriculteurs à Narbonne. Qui la financera ? Comment ces jeunes s'installeront-ils *in fine* en zone périurbaine ? D'autres accompagnements existent, notamment le PPP de l'Etat ou les aides du Conseil général.

Gérard CRIBAILLET assure que toutes ces aides seront maintenues mais il y a des difficultés d'installation à l'issue des formations. La pépinière constitue simplement une piste supplémentaire pour faciliter l'installation de jeunes maraîchers. Son financement sera initié par la collectivité, puis assuré par la vente des produits. L'expérimentation doit être progressive. Le PLU devra parallèlement préserver des zones agricoles dans le périurbain.

Jean-Pierre VAILHE, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, s'interroge sur le tracé proposé et plus particulièrement sur les zones non traversées dans les vallées de l'Hérault. Il ne doit pas être sanctuarisé car d'autres besoins pourraient s'exprimer. D'autres solutions pourraient être en outre envisagées, telles que des retenues collinaires ou la sollicitation du lac du Salagou.

Troisième table ronde **Irrigation de la vigne**

I. Effets de l'irrigation du vignoble

Jean-Christophe PAYAN, Institut français de la Vigne et du Vin (IFV), présente une étude partagée de manière unanime par les chambres d'agriculture au terme d'une dizaine d'années d'expérimentation.

L'irrigation seule ne permet pas d'accroître la production de plus de 50 % (apports quotidiens par goutte à goutte car au-delà de 100mm, les apports d'eau ne sont pas valorisés. Le gain moyen est de 20 %, et les résultats très dispersés. L'irrigation seule ne permet pas de stabiliser les rendements interannuels elle doit être accompagnée d'une conduite de culture adaptée.

Les apports d'eau entraînent presque systématiquement un accroissement du taux en sucre mais peuvent pénaliser le niveau de coloration des vins (selon le cépage ou le type de vin). L'irrigation ne produit en revanche aucun effet significatif sur le profil gustatif des vins rouges. L'étude n'a pas porté sur les vins blancs et rosés, mais l'irrigation pourrait leur être favorable car elle favorise l'acidité.

Le type d'irrigation à retenir est le goutte à goutte selon des dates décidées par des approches multicritères et en fonction de la réglementation qui l'autorise.

II. Position et attentes des vignerons indépendants et caves particulières

Christophe THOMAS, administrateur du Syndicat des Vignerons indépendants de l'Hérault, constate une réduction considérable des précipitations et l'apparition de schémas arides. L'attente est donc forte sur le territoire traversé par Aqua Domitia, même si le projet ne répondra pas à tous les besoins et s'il conviendra de rechercher des ressources complémentaires.

Les investissements consentis pour rétablir le vignoble et commercialiser la production sont conséquents et doivent être rentabilisés. Un certain niveau de rendement doit donc être garanti, au travers d'une ressource en eau. Il convient également de maintenir des paysages, qui contribuent à attirer les touristes.

La viticulture de plaine et la viticulture de plateau ne doivent pas s'opposer face à ces enjeux. D'emblée, les vignerons coopérateurs ont donc fait preuve d'écoute, sans sectarisme ni corporatisme, car le peuple vigneron a la volonté de continuer à exister.

III. Enjeux économiques de l'irrigation

Philippe VERGNES, Fédération régionale de la Coopération vinicole du Languedoc-Roussillon (70 % de la production), considère l'irrigation comme un outil de régulation de la production face aux changements climatiques et à la mondialisation du marché du vin. La culture raisonnée de la vigne revêt plusieurs enjeux :

- assurer la viabilité des exploitants, maintenir un potentiel de production, s'adapter aux goûts des consommateurs, être compétitif sur le marché mondial tout en continuant à occuper les marchés locaux ou de niche ;
- aménager au mieux le territoire, maintenir le paysage pour le tourisme, assurer une prévention contre les incendies et préserver un tissu social.

Les agriculteurs souhaitent eux aussi une gestion raisonnée de l'eau, préservant les ressources souterraines et la qualité des milieux. La vigne est du reste une culture économe en eau et l'irrigation ne vise pas à en doubler le rendement.

Aqua Domitia répond à un accroissement de la demande, mais celle-ci est multi-usage. La Fédération s'implique donc parallèlement dans d'autres recherches, sur les cépages résistants, la réutilisation des eaux urbaines, les retenues collinaires et bassins de stockage. Elle s'interroge en outre sur le caractère suffisant des volumes apportés par Aqua Domitia (le besoin est évalué à 14 millions d'hl/an, à raison de 400 à 600 m³/ha/an) et sur le prix payé par les agriculteurs pour cette eau supplémentaire. Ceux-ci ne devront pas à eux seuls financer le réseau principal.

Philippe MARZOLF rappelle que le prix de l'eau restera inchangé mais qu'il conviendra de financer les réseaux secondaires et les installations sur les champs.

IV. Pilotage de l'irrigation et éléments d'encadrement

Michel BATAILLE, Président des Vignerons du Pays d'Ensérune et des vignobles Foncalieu, envisage l'irrigation comme un puissant levier sur la qualité pour répondre aux enjeux des marchés. L'absence d'irrigation représente une faiblesse pour le Languedoc-Roussillon, face à ses concurrents mondiaux. Il doit en effet répondre aux différents segments de marché (*basic wine*, *popular premium* et *super premium*) avec des profils de produits adaptés, un rendement optimal, et une limitation de leurs variations interannuelles.

Le mode d'irrigation influe sur la part des quatre arômes principaux. Les stratégies d'irrigation varient donc selon les segments de marché, les cépages et parcelles en fonction des arômes recherchés, mais toutes intègrent une utilisation raisonnée de la ressource en eau.

L'entreprise de Michel BATAILLE a installé des stations météo et contrôle l'état du sol, l'alimentation en eau de la plante et le flux de sève. Elle est ainsi en mesure d'adresser chaque semaine des recommandations affinées à ses producteurs.

L'irrigation raisonnée ne consiste donc pas à ouvrir un robinet. Elle représente une arme indispensable dans la compétition internationale, même si elle nécessite un nouvel apprentissage pour les vignerons et un encadrement par les structures de commercialisation.

En marge de son instauration, il convient de prendre également conscience des enjeux environnementaux. A cet égard, l'enherbement permet de remettre en état les sols et de limiter les inondations. Par ailleurs, la puissance publique qui finance devrait sans doute exiger certains contrôles sur l'usage de l'eau.

Débat avec le public

Stéphane DEFOSSE suggère l'instauration d'un système engageant chaque bénéficiaire d'Aqua Domitia à mettre en œuvre des mesures d'économie.

Michel BATAILLE l'approuve et rappelle que les CTE (contrats territoriaux d'exploitation) visaient à favoriser l'enherbement. Des dispositifs similaires pourraient réapparaître suite au « verdissement » de la PAC.

Pascal FRISSANT se félicite que les producteurs languedociens modèlent les arômes grâce à l'irrigation alors que leurs concurrents s'adressent à la chimie. Il s'agit là d'un véritable avantage comparatif.

Il invite ensuite à articuler l'apport d'eau d'Aqua Domitia et la reconquête des territoires abandonnés, désormais couverts de résineux et exposés aux incendies.

Philippe VERGNES assure que la Région et les départements réfléchissent à la manière de se réapproprier ces terres, notamment pour capter des touristes sur la longue durée.

Henri MIQUEL, vigneron à Saint-Chinian, signale que la date butoir fixée pour la modification du Code rural approche et devient impossible à respecter.

Il invite ensuite les chambres d'agriculture à se mobiliser pour mener des études sur les ressources, car Aqua Domitia ne répondra pas à tous les besoins.

Enfin, il ne juge pas honteux les rendements du Languedoc-Roussillon et souhaite même les élever au niveau des rendements d'autres régions françaises. L'irrigation lui donnera l'assurance de disposer de produits sans verser dans l'industrialisation, et permettra de replanter des vignes.

Pierre LABRUYERE signale que l'Etat ne décide pas seul de modifier les textes en vigueur, mais prend le conseil d'organismes où siègent les professionnels. Tel est le cas pour le Code rural.

Jean-Christophe PAYAN indique avoir rencontré la commission technique Irrigation de l'INAO, qui a été sensible à ses arguments en faveur d'une plus grande libéralisation de l'accès à l'irrigation.

Thierry RUF, chercheur à l'IRD, s'inquiète du dimensionnement du projet Aqua Domitia au regard des besoins des agriculteurs, maraîchers et viticulteurs. Il ne fournira en effet de l'eau que pour 6 000 hectares.

Il s'interroge également sur son coût, de 140 millions d'euros. Cette somme, prise en charge par des budgets publics, mérite-t-elle d'être dépensée pour quelques milliers d'hectares sur les 300 000 que compte la région ? Il conviendrait plutôt de s'intéresser à l'évolution de l'agriculture.

Enfin, la crise économique mondiale a fragilisé les marchés. Les concurrents du Languedoc-Roussillon, dont les produits ne sont pas inscrits dans un terroir, pourraient donc voir leur situation évoluer.

Philippe MARZOLF rappelle que 140 millions seront dépensés pour la canalisation principale et autant pour les réseaux secondaires.

Claude ALLET avance que cette ressource nouvelle bénéficiera à tous de manière directe ou par ricochet, car les ressources locales pourront être sécurisées pour un usage d'eau potable.

Michel BATAILLE juge risqué pour les producteurs présents sur le marché mondial de se limiter à un produit ou un circuit. La diversification s'impose. La crise économique impose d'être présents dans le plus de pays possibles.

Thierry ARCIER lui demande si les agriculteurs qui ont accru l'irrigation à sa demande ont accru leurs bénéfices.

Michel BATAILLE confirme que ceux qui respectent les consignes sont mieux rémunérés, indépendamment de leurs rendements car ils dépendent des segments de marché visés.

Jean-François SAGNES estime que la diversification s'opérera naturellement. La demande est par exemple très forte dans le secteur de l'amande.

La séance est levée à 21 heures 30.